

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-05
Famille - Civil	Page 1 sur 12

1. INTRODUCTION

L'analyse de risque général (ARG) et la directive SSE sont des documents utilisés dans la gestion du risque SSE chez Rio Tinto. Cette analyse, issue des registres de risque, est utile pour identifier et quantifier les risques présents afin d'y apporter l'encadrement nécessaire (priorité et intensité selon l'ampleur du risque). La gestion du risque communiquera les moyens de contrôles.

En conséquence, ce document est intégré à la gestion du risque en complémentarité avec l'accueil SSE régionale et les analyses de risques spécifiques (ARS) dans les usines.

Finalement, cette ARG (analyse de risque général) par famille d'activités et comprenant la directive de sécurité est valide pour 3 ans et est jumelée à votre accueil SSE RT Saguenay-Lac-Saint-Jean. Advenant des changements et selon l'ampleur de ceux-ci, ils vous seront communiqués généralement à l'occasion du lancement des travaux ou par toute autre gestion de changement appropriée, incluant l'évaluation des risques avant la tâche (PAR 5).

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-05
Famille - Civil	Page 2 sur 12

2. DIRECTIVES GÉNÉRALES

ÉCHAFAUDAGE

Lire et respecter les spécifications de l'étiquette.

- **VERTE – Prêt à utiliser** : Échafaudage qui est sécuritaire et conforme.
- **JAUNE – Mise en garde** : La mention : « **ATTENTION : risque éventuel ou inhabituel** » ou toute autre indication similaire doit être utilisée pour indiquer qu'un échafaudage pourrait poser un risque pour les utilisateurs.
- **ROUGE – Ne pas utiliser** : Échafaudage qui n'est pas sécuritaire.
Son accès est autorisé seulement aux personnes attitrées au montage et démontage de l'échafaudage.
- **ABSENCE d'étiquette** : Ne pas utiliser - Considérez l'échafaudage comme non sécuritaire.
Bloquez l'accès à l'échafaudage et contactez l'entrepreneur pour corriger la situation.

ÉQUIPEMENTS LOURDS

- Le carnet de bord doit être disponible en tout temps.

PROTECTION DES MAINS

- EPP – Port de gants en bon état et appropriés pour la tâche à réaliser.
- Partage de la méthode de travail ou manutention.
- Précautions particulières (outils de coupe) – Utiliser de la bonne façon l'outil approprié pour la tâche.
- Éviter de mettre les mains dans la ligne de tir pour éviter les risques suivants : écrasement, éraflure, coupure, coincement.
- Attention aux risques de brûlures (produits chimiques ou métal chaud).

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-05
Famille - Civil	Page 3 sur 12

3. EXIGENCES

SUR LE CHANTIER

- Tous les employés doivent réaliser un PAR 5 en début de quart ou lorsque les conditions changent pour identifier les dangers pendant les travaux et mettre en place les mesures correctives.
- Réaliser des interactions afin de s'assurer que l'employé ait identifié les risques auxquels il est exposé et qu'il a mis en place les contrôles appropriés.
- Les rencontres d'équipes et la communication efficace en SSE sont essentielles à l'amélioration durable en SSE et aident à développer une culture d'interdépendance. La façon de communiquer avant, pendant et après ces rencontres, contribue à faire des rencontres utiles à tous.
- Fournir des méthodes de travail pour approbation lorsque les tâches comportent des risques.

PERMIS

- L'entrepreneur devra obtenir une autorisation de circuler avant chaque tâche/travail.

OUTILS/ÉQUIPEMENTS

- Tous les outils/équipements devront être inspectés avant l'utilisation.
- Utiliser l'outil de la bonne façon et approprié pour la tâche.
- Ne pas tolérer d'équipement défectueux.

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-05
Famille - Civil	Page 4 sur 12

4. ANALYSE DE RISQUE

RÉGIONAL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAN D.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Santé	1. Biologie	Insectes / araignées		Piqûre de guêpe allergie.	Moustiquaires. Épipen. Formation. Information.	3-Sérieux	5- Rare	Modéré
Régional	Santé	1. Biologie	Légionnelle	H5	Maladie du Légionnaire. Risques spécifiques aux agents biologiques et chimiques contenus dans les systèmes de refroidissement à l'eau, les systèmes d'eau chaude et de chauffage/ climatisation nettoyage.	Échantillonnage. ÉPP. Entretien préventif. Traitement d'eau.	3-Sérieux	5- Rare	Modéré
Régional	Santé	1. Biologie	Objets tranchants		Coupure.	PAR 5. Ligne de tir. Utiliser seulement objets exigés dans les règlements.	1- Mineur	3- Possible	Faible
Régional	Environnement	2. Déchet	Sols contaminés		Mauvaise disposition.	Toujours valider avec le responsable des travaux la disposition des déchets et résidus sur site.	1- Mineur	4- Improbable	Faible
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	Piétons	C3	Frapper un piéton avec équipement mobile.	PAR 5. Délimitation de zone au besoin. Signaleur au besoin. Respect des règlements (limites de vitesse, ceinture de sécurité, formation, zone piétonnière et EPP (piéton)).	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	Terrain irrégulier ou accidenté		Chute de même niveau.	PAR 5. Visualisation du sol. Délimitation de zone au besoin.	2- Moyen	4- Improbable	Faible

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-05
Famille - Civil	Page 5 sur 12

RÉGIONAL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	Co activité		Frappé par. Frappé contre (véhicule, piéton, stationnement)	PAR 5. Délimitation de zone au besoin. Signaleur au besoin. Respect des règlements (limites de vitesse, ceinture de sécurité, formation, zone piétonnière et ÉPP (piéton)).	3-Sérieux	4-Improbable	Modéré
Régional	Santé	6. Ergonomie	Actions de mouvements répétitifs	H3	LMS. Blessures lors de pelletage, ratissage, grattage, (pelle à manche, râteau, gratte)	Alternance. Bonne posture. Méthode de travail.	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Santé	6. Ergonomie	Flexion/torsion	H3	LMS. Blessures lors de pelletage, ratissage, grattage, (pelle à manche, râteau, gratte)	Alternance. Bonne posture. Méthode de travail.	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Santé	6. Ergonomie	Pousser et tirer	H3	LMS. Blessures lors de pelletage, ratissage, grattage, (pelle à manche, râteau, gratte)	Alternance. Bonne posture. Méthode de travail. Éviter les efforts excessifs.	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	6. Ergonomie	Utilisation d'outils à main	H3	Coincement. Frappé contre. Exposition vibration.	Vérifier l'état des outils. Méthode de travail appropriée. Port des EPP (Gants). Gants anti-vibration. Alternance (micro-pause).	1- Mineur	3- Possible	Faible
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Conditions brumeuses		Frappé contre.	Avoir gyrophares allumés. Lumières intermittentes clignotantes.	1- Mineur	3- Possible	Faible
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Éclair		Électrocution par foudre.	Arrêt des travaux lors d'orage.	3-Sérieux	4-Improbable	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-05
Famille - Civil	Page 6 sur 12

RÉGIONAL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAN D.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Glace		Chute de même niveau. Frappé par glaçon.	Sablage. Déneigement. ÉPP. Crampons.	1- Mineur	3- Possible	Faible
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Vent		Poussières dans les yeux.	Port de lunettes monocoque.	1- Mineur	3- Possible	Faible
Régional	Sécurité	8. Gravité	Chute de même niveau	C4	Chute de même niveau / différents niveaux	Tenir la rampe. Descendre une marche à la fois (PBO).	2- Moyen	4- Improbable	Faible
Régional	Sécurité	8. Gravité	Chute charge	C6	Frappé par.	Inspection des équipements et composantes de levage avant utilisation. Établir préalablement le système de communication. Corde ou perche de guidage. Délimitation 360 de la zone de travail.	3-Sérieux	5- Rare	Modéré
Régional	Sécurité	8. Gravité	Chute de hauteur	C4	Chuter de niveaux différents sur équipements mobiles.	Méthode de travail (MAT) Garde-corps sur surfaceuse. Inspection avant utilisation. Formation. 3 points d'appuis lors de montée d'échelles.	2- Moyen	4- Improbable	Faible
Régional	Sécurité	8. Gravité	Chute d'objet / matériel	C6	Risque d'être écrasé par un arbre frappé par.	Délimitation de zone. Port des ÉPP. Méthode de travail	3-Sérieux	5- Rare	Modéré
Régional	Sécurité	8. Gravité	Stabilité de la charge	C6	Matériel non attaché dans un véhicule. Frappé par.	Arrimage de la charge. Respect capacité de charge du véhicule.	3-Sérieux	5- Rare	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-05
Famille - Civil	Page 7 sur 12

RÉGIONAL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	9. Mécanique	Équipement mobile		Frappé par. Frappé contre.	Ceinture de sécurité. Respect de la signalisation et des limites de vitesse. Formation. Information. Voir et être vu.	2- Moyen	4- Improbable	Faible
Régional	Sécurité	9. Mécanique	Équipement rotatif		Entraînement par lacération.	Utilisation du bon outil pour la tâche. Énergie zéro de l'équipement pour toute intervention sur celui-ci (changer le garde, le forêt, disque). EPP. Utilisation de l'outil à deux mains. Méthode de travail appropriée.	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	9. Mécanique	Points de pincement		Pincement de doigts ou mains.	Réaliser un PAR5. Méthode de travail appropriée. Notion ligne de tir en tête. Protocole protection des mains.	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	9. Mécanique	Projectile		Frappé par corps étranger dans œil.	Équipement protection individuelle (EPP). Outil conforme (garde de sécurité). Ajout d'écran protecteur au besoin.	3-Sérieux	5- Rare	Modéré
Régional		11. Personnel / Comportement	Fatigue	H4	Diminution de la vigilance au volant due à la fatigue.	Respect du standard de la gestion de la fatigue de Rio Tinto.	2- Moyen	4- Improbable	Faible
Régional	Environnement	12. Pression	Hydraulique		Fuite hydraulique. Dégradation de l'environnement.	Inspection avant usage. Entretien régulier. Déclaration au gestionnaire RT si déversement. Rester sur place et délimiter le site contaminé. Mettre digue pour circonscrire. Mettre absorbant. Nettoyage immédiat. Déposer la contamination dans une benne étanche pour décontamination.	1- Mineur	3- Possible	Faible

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-05
Famille - Civil	Page 8 sur 12

RÉGIONAL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	15. Son / Vibration	Bruit (continu)	H2	Niveau de bruit élevé sur véhicule, etc.	Port de coquilles et/ou bouchons au besoin.	1- Mineur	3- Possible	Faible
Régional	Santé	16. Substances Réelles	Silice cristalline	H1	Exposition à la silice cristalline pouvant causer une silicose	Port d'une protection respiratoire P100. Identification et délimitation de la zone. Gestions des poussières : (humidification, captation à la source, isolation des travailleurs, etc.). Gestion des vêtements à la sortie de la zone : (couvre-tout jetable, nettoyage par aspiration, disposition dans un contenant fermé, etc.). Nettoyer l'aire de travail (procédé humide ou par aspiration avec HEPA). Gestion des déchets : (humidifier, couvrir, contenants identifiés).	3- Sérieux	D- Improbable	Modéré
Régional	Environnement	16. Substances Réelles	Carburant diesel	H15	Fuite de réservoir. Déversement lors de remplissage du réservoir.	Inspection visuelle avant usage. Remplissage dans des aires spécifiquement conçues. Utilisation d'absorbant au besoin. Utilisation de poudre absorbante au besoin. Si fuite ailleurs sur site: Déclaration au gestionnaire RTA, rester sur place et délimiter le site contaminé, mettre digue pour circonscrire, utilisation d'absorbant, nettoyage immédiat et déposer la contamination dans benne étanche pour décontamination.	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Environnement	16. Substances Réelles	Huiles	H15	Fuite de réservoir. Déversement lors de remplissage du réservoir.	Inspection visuelle avant usage. Remplissage dans des aires spécifiquement conçues. Utilisation d'absorbant au besoin. Utilisation de poudre absorbante au besoin.	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	17. Thermique / Feu / Explosion	Chaleur extrême	H4	Prostration (Coup de chaleur). Évanouissement. Insolation.	Respect du patron d'alternance des contraintes thermiques du site. Étalement en milieu climatisé. Hydratation. ÉPP adéquats. Parasol sur véhicules.	2- Moyen	3- Possible	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-05
Famille - Civil	Page 9 sur 12

RÉGIONAL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	17. Thermique / Feu / Explosion	Chaleur radiante	H4	Prostration (Coup de chaleur). Évanouissement. Brûlures.	Respect du patron d'alternance des contraintes thermiques du site. Étalement. Hydratation. Pauses en milieu climatisé. ÉPP adéquats. Parasol sur véhicules.	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	17. Thermique / Feu / Explosion	Contact : surface chaude		Brûlures.	Réaliser un PAR5. Notion ligne de tir en tête. Protocole protection des mains. EPP. Ajout de protection sur l'équipement au besoin.	1- Mineur	3- Possible	Faible
Régional	Sécurité	18. Utilisation des terres	Défrichement	E9	Lacération.	Port des ÉPP pour la débroussailleuse. Méthode de travail appropriée.	2- Moyen	4- Improbable	Faible
Régional	Environnement	18. Utilisation des terres	Travaux en bordure des cours d'eau		Noyade.	Respect du standard de travaux à proximité ou au-dessus de l'eau (parler avec le responsable des travaux Rio Tinto pour définir les moyens de contrôles).	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	18. Utilisation des terres	Travail sur rues / routes		Frappé par. Frappé contre.	Respect des règles de circulation RT et publique. Signaleur au besoin. Délimitation de zone. Mettre en place une signalisation adéquate en fonction des travaux. Ceinture de sécurité. Formation. Limites de vitesse. Inspection avant usage.	2- Moyen	3- Possible	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-05
Famille - Civil	Page 10 sur 12

RÉGIONAL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Véhicules légers/semi-légers (Voiture et Camionnette) Équipement lourds (Camion, chargeuse, niveleuse, pelle, etc.)	C3	Frappé par. Frappé contre (transport matériel, outils, etc...)	Respect des règles de circulation. Délimitation de zone au besoin et prévoir une délimitation associée au niveau de risque. (Jersey / ruban / etc). Inspection avant usage. Limites de vitesse. Ceinture de sécurité. Formation. Permis.	2- Moyen	3- Possible	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-05
Famille - Civil	Page 11 sur 12

5. ATTESTATION DE LECTURE - ARG CIVIL RT SLSJ
(Validation avec l'équipe formation)

Titre du projet ou des travaux : _____

Description : _____

Lieux de travail : _____

Période d'exécution : _____ Titulaire de contrat : _____

Entrepreneur : _____

Nom (lettres moulées)	Date de naissance	Signature	Entreprise	Date

J'atteste que mes employés ont tous pris connaissance de la présente ARG et qu'ils seront affectés selon la tâche à effectuer.

Titre / Nom

Date

* Une fois complétée, envoyez l'attestation à Cognibox par courriel à [**documents@simexperts.com**](mailto:documents@simexperts.com)

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-05
Famille - Civil	Page 12 sur 12

6. RÉVISION

Version No	Description du changement	Impact SSE [Q]		Révisé par	Date
		Oui	Non		
R00F	Document initial - Gestion de changement. ARG-ARS (août 2015).doc	x		Comité de travail / SSTG	2015-09-09
R01	Révision complète	x		Luc Misson / Jean-Denis Côté	2021-04-02
R02	Ajout silice cristalline	x		Bianca Brassard / Line Bouchard	2023-09-18